



Communiqué de presse

## Le groupe La Maison Bleue devient Mécène Officiel du plan d'actions du Fonds Femmes & Avenir au terme de la signature d'une Convention de Mécénat

**Paris, le 9 mars 2023** – En tant qu'entreprise citoyenne et responsable, La Maison Bleue a fait le choix de soutenir le Fonds Femmes & Avenir en devenant Mécène Officiel. Cet engagement a pour but de pallier les difficultés rencontrées par les familles monoparentales, notamment dans le domaine professionnel.

Alors qu'en France, les familles monoparentales représentent 25% des foyers, l'enjeu de l'égalité homme-femme est au cœur de cette question puisque plus de 80%<sup>1</sup> des parents seuls sont des femmes. Ces dernières sont contraintes à de nombreux renoncements et sont tiraillées entre leur identité de mère et de femme. Dans la sphère professionnelle, la monoparentalité est un frein pour évoluer ; certaines femmes sont contraintes de démissionner pour assurer la garde de leurs enfants. Le constat est clair : nous assistons à une paupérisation des familles monoparentales, le décrochage de l'emploi étant la cause majeure de leur précarisation.

Fortement préoccupée par les conséquences économiques et sociales qui pèsent sur les familles monoparentales, La Maison Bleue, 3<sup>ème</sup> plus grand réseau de crèches en France, a décidé de s'engager pleinement dans le plan d'actions national lancé par le Fonds Femmes & Avenir. En effet, le groupe en devient Mécène Officiel, d'autant qu'il s'agit du 1<sup>er</sup> Fonds National à faire de la lutte contre la précarisation des familles monoparentales une « grande cause nationale ». La monoparentalité étant un phénomène essentiellement féminin, La Maison Bleue poursuit, en ce sens, l'objectif de contribuer à l'optimisation de l'égalité femme-homme et également à une parentalité plus épanouie. Parallèlement à cette convention de mécénat, La Maison Bleue multiplie ses actions en s'engageant à différents échelons. En effet, le groupe est partenaire des Assises de la Parité et est signataire de la Charte de la parentalité en entreprise.

La Maison Bleue apportera son expertise dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité, de la famille mais aussi de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale en plus d'un soutien financier.



---

[1 Selon une étude de l'INSEE publiée en 2016](#) : « les femmes sont plus de huit fois sur dix cheffes des familles monoparentales »

La monoparentalité étant une situation encore trop peu connue, ce plan d'actions à destination des employeurs privés et publics a pour ambition d'éveiller les consciences à ce sujet afin d'inscrire la monoparentalité dans les plans d'actions égalité homme/femme, RSE et RH dans les entreprises. À terme, l'objectif est de garantir aux parents solos une situation professionnelle pérenne et satisfaire leurs épanouissements et ceux de millions d'enfants dont le bien-être et l'éducation sont affectés. L'accompagnement des parents solos est également un objectif central de ce plan d'actions et sera assuré par un service de consultation en ligne sur le site et l'application « SOS parents solos au travail ». Cette plateforme, où seront référencés les partenaires officiels, permettra un accompagnement gratuit, individuel et personnalisé des familles monoparentales salariées de ces sociétés partenaires. Il s'agira d'un dispositif national de proximité doté d'implantations régionales.

*« Nous sommes très fiers de participer à ce plan d'actions innovant, qui accorde enfin une place centrale à la problématique de la précarité des familles monoparentales qui touche des millions de foyers. Sa mise en place permettra de sécuriser le quotidien des familles et d'assurer l'épanouissement des parents et des enfants. », déclare Claire Laot, Directrice Générale Europe La Maison Bleue.*

### **À propos de la Maison Bleue :**

La Maison Bleue, groupe spécialisé dans la création et la gestion de crèches, accompagne les entreprises et les collectivités depuis près de 20 ans. Avec un réseau de 2 300 crèches et micro crèches partout en France et en Europe (Suisse, Luxembourg et Royaume-Uni), La Maison Bleue accueille 20 000 enfants chaque jour autour d'un projet éducatif cohérent et commun à toutes les crèches, avec des activités originales, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement de chaque instant et une qualité d'accueil garantie avec sa propre Ecole de formation diplômante et son Centre de formation agréé. La Maison Bleue propose aussi Familizy, un service d'accompagnement à la parentalité pour les salariés (garde d'enfants à domicile, aide aux devoirs, soutien à la dépendance, ménage, bricolage...).

### **À propos de Fonds Femmes & Avenir :**

Œuvre philanthropique, il s'agit du 1er Fonds National à faire de la lutte contre la précarisation des familles monoparentales une « grande cause nationale. Face aux risques croissants de précarisation qui touchent toutes les classes sociales et qui affectent le bien-être et l'éducation de millions d'enfants, le Fonds de dotation Femmes et Avenir a été fondé en février 2021 et a pour but de prévenir et d'agir contre la précarité qui affecte les familles monoparentales, et en grande majorité les femmes. Le fonds de dotation fédère les décideurs privés et publics pour traiter ensemble la problématique de la monoparentalité.

### **Contact presse :** Image Sept

Juliette Mouraret : [jmouraret@image7.fr](mailto:jmouraret@image7.fr) – 0681673880

Fanny Auverny : [fauverny@image7.fr](mailto:fauverny@image7.fr) – 0607185942

